



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes  
de l'enseignement musical*



# CHANT

**Division moyenne**

**Mars 2006**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

## **COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

## **PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle**

### **Épreuve technique :**

- 1 vocalise ou 1 oeuvre à caractère technique
- 1 Lied / 1 mélodie
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif
- 1 oeuvre au choix

Les oeuvres doivent être d'époques différentes- dont au moins une du 20<sup>e</sup> siècle- et en deux langues au moins

### **Épreuve publique :**

- 5 oeuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie

Les oeuvres doivent être d'époques et de styles différents et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

### **Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert